



Sports

STAT - Info

Bulletin de statistiques et d'études

N° 03-03
Avril 2003

LE POIDS ECONOMIQUE DU SPORT EN 2001

Le sport est un enjeu économique toujours important en France. La dépense « sportive mesurée » totale en 2001 est estimée à 25,4 milliards d'euros, ce qui représente 1,7% du Produit intérieur brut, comme les deux années précédentes.

La part des ménages représente la moitié de cette dépense ; sa hausse en valeur suit l'évolution de la consommation globale des ménages.

Avec 7 milliards d'euros, soit 27% de la dépense « sportive » totale, les communes fournissent l'effort le plus important dans les dépenses publiques. L'effort des régions et des départements atteint près de 800 millions d'euros en 2001.

Le ralentissement économique ne semble pas avoir touché les dépenses des entreprises en faveur du sport ; le sponsoring sportif a augmenté de près de 20%, s'élevant à environ 1,3 milliard d'euros. Au delà de ces données générales, des premières informations financières et démographiques concernant les neuf classes de la Nomenclature des Activités Physiques et Sportives (NAPS) fournissent une première ébauche du poids des différentes familles de sport.

Le phénomène sportif continue à se développer, et son financement à se diversifier. Le poids économique du sport, évalué par les dépenses faites par chacun des acteurs (ménages, Etat et collectivités locales, entreprises) en faveur du sport, s'élève en 2001 à 25,4 milliards d'euros. Comme les deux années précédentes, cette dépense représente 1,7% du PIB (tableau 1).

Cette dépense sportive est effectuée pour un peu plus de la moitié par les ménages, 31% par les collectivités locales, 11% par l'Etat et un peu moins de 8% par les entreprises. L'évolution la plus remarquable entre 2000 et 2001 est celle de la dépense des entreprises, qui progresse de 17% et atteint presque 2 milliards d'euros.

Tableau 1 : La dépense sportive globale de 1999 à 2001 à prix courants (hors estimation du bénévolat)
en milliards d'euros

Dépense effectuée par	1999	2000	2001
Ménages	12,0	12,3	12,8
Etat	2,6	2,7	2,8
Collectivités locales	7,3	7,6	7,8
Entreprises	1,4	1,7	2,0
TOTAL	23,3	24,4	25,4
En % du Produit intérieur Brut	1,7	1,7	1,7

Source : INSEE / Ministère des sports

Avec plus de 26 millions de sportifs (déclarant faire du sport au moins une fois par semaine) et une dépense toujours conséquente, pour une année qui a connu relativement peu d'événements sportifs majeurs, la France continue donc à manifester son intérêt pour le sport.

Les ménages contribuent à la moitié de la dépense sportive

Les ménages accordent en moyenne pour le sport 1,6% du montant de leur consommation globale de biens et services. Ils totalisent un peu plus de 50% de la dépense sportive globale, soit 12,80 milliards d'euros.

Au sein de cette dépense, l'essentiel est attribué à l'achat de services sportifs, fournis par des associations ou des installations sportives (cotisations, entrées...). En moyenne sur les six dernières années, c'est le type de dépense qui a connu l'évolution la plus forte ; elle représente aujourd'hui plus de 40% du budget « sportif » des ménages (tableau 2).

Les Français consacrent par ailleurs un peu plus de 2 milliards d'euros à l'achat d'articles de sport : matériel pour les sports de balle, les sports d'hiver, le camping, la pêche... La consommation de ces produits, dont l'évolution des prix est très faible depuis 1995, a aussi connu une forte progression.

Tableau 2 : la consommation des ménages en biens et services sportifs

	1995	1999	2000	2001	Part dans les dépenses en 2001	Evol volume 2001/1995
	en milliards d'euros courants				en %	
Vêtements et chaussures de sport	2,91	3,11	3,20	3,28	25,6	+12,1
dont vêtements de sports	1,37	1,50	1,55	1,59	12,4	+16,6
dont chaussures de sports	1,54	1,61	1,65	1,69	13,2	+8,0
Autres biens de consommation	1,85	2,14	2,12	2,22	17,4	+17,8
dont édition de périodiques sportifs	0,17	0,18	0,18	0,17	1,3	-4,3
dont articles de sport	1,68	1,96	1,94	2,05	16,0	+20,1
Equipements	1,91	1,97	2,12	2,13	16,6	+6,4
dont bateaux	0,69	0,91	1,01	0,98	7,7	+36,1
dont bicyclettes	1,05	0,91	0,96	0,99	7,7	-10,4
Achats de services	3,80	4,70	4,82	5,17	40,4	+27,4
dont activités sportives (cotisations...)	1,48	1,86	1,80	2,03	15,8	+30,6
dont activités liées au sport (entrées...)	1,19	1,43	1,55	1,61	12,6	+27,0
dont téléphériques, remontées mécaniques	0,41	0,48	0,50	0,52	4,0	+9,8
TOTAL	10,47	11,92	12,25	12,80	100,0	+17,6

Source : INSEE. comptes nationaux

Parmi les biens de consommation, les dépenses d'habillement constituent un quart du budget sportif des Français. Ils dépensent plus pour l'achat de chaussures que pour l'achat de vêtements de sport, bien que ce dernier poste ait connu une évolution plus importante (+20% en volume depuis 1995).

Le marché florissant des chaussures de sport s'explique par la diversité des usages pour lesquels elles sont achetées (cf. encadré 1).

Les résultats qui suivent donnent un premier éclairage des flux financiers drainés par les 9 classes de la NAPS [1].

Encadré 1 : Un tiers des chaussures de sport servent à la pratique sportive

Les Français ont dépensé plus de 1,5 milliard d'euros pour l'achat de chaussures de sport en 2001, pour environ 36 millions de paires achetées (y compris les chaussures de ski et de surf). Cette dépense représente 13% du montant de leur budget « sport ». La quantité de chaussures vendues est en légère baisse au cours des quatre dernières années, mais la hausse en valeur s'explique par le désintérêt des Français pour les chaussures « bas de gamme » : ils achètent moins mais plus dans le « haut » de la gamme.

Les jeunes sont les plus gros consommateurs de chaussures de sport : la moitié de la dépense concerne les moins de 18 ans, et les moins de 35 ans totalisent les trois quarts du chiffre d'affaires. Les hommes sont dominants sur ce marché : près de 2/3 des ventes en valeur, soit plus de 950 millions d'euros ; ils achètent plus de chaussures de sport que les femmes, et des modèles plus chers.

Ces dépenses ne reflètent pas complètement le comportement sportif des Français. Seulement un tiers sont effectivement achetées dans le but de pratiquer un ou plusieurs sports.

Beaucoup de chaussures ont un usage non sportif : elles sont acquises soit pour répondre à un effet de mode, soit pour leur caractère pratique, et sont utilisées quotidiennement. Elles représentent une dépense d'environ 1 milliard d'euros. Ce phénomène, constaté autant pour les hommes que pour les femmes, est sensible à l'âge ; c'est chez les 12-17 ans qu'il est le plus marqué, ces derniers achètent presque les 3/4 de leurs chaussures de sport pour un usage non sportif.

Parmi les chaussures achetées pour faire du sport, les dépenses sont assez stables d'une année sur l'autre. Le poids des différentes classes de la NAPS [1] est inégal pour ces achats.

Tableau 3 : La consommation en chaussures achetées pour faire du sport

en millions d'euros

	2000	2001
APS individuelles de masse	192	211
APS socio-ludiques	129	138
APS semi professionnelles	69	91
APS professionnelles	42	43
APS de loisirs équipées autonomes	35	40
APS individuelles instrumentées	11	5
TOTAL	477	528

Source : NPD Sports Tracking Europe

Les dépenses les plus importantes sont réalisées pour la pratique des activités physiques et sportives (APS) des classes « individuelles de masse » : 211 millions d'euros, et « socio-ludiques » : 138 millions d'euros (tableau 3). De plus en plus de chaussures servent pour la pratique de plusieurs sports.

Trois classes de la NAPS n'apparaissent pas ici : les APS « à haut degré d'organisation », « d'équipage » et « mécaniques », en raison de leur poids trop faible - voire inexistant - dans l'achat de chaussures.

Les chaussures achetées pour faire du sport chez les moins de 18 ans servent surtout pour la pratique du football (classe des APS « professionnelles »), devant le basket-ball et le tennis (APS « semi-professionnelles »). Chez les adultes, c'est la pratique du jogging (classe « individuelles de masse ») et de la marche sportive (classe « socio-ludiques ») qui constitue la part la plus importante de cette consommation, ainsi que la pratique du tennis. La quantité de chaussures achetées pour faire de la gymnastique (classe des APS « individuelles de masse ») est également importante chez les plus de 25 ans.

Les communes : principaux financeurs publics

Les collectivités locales comptent pour un tiers de la dépense sportive en France. Les communes constituent le principal financeur public, avec une dépense d'un peu plus de 7 milliards d'euros, loin devant les départements (0,52 milliards) et les régions (0,27 milliards) : presque 90% de la dépense sportive des collectivités locales est donc supportée par les communes (tableau 4).

Ces dépenses des communes comprennent le financement des équipements sportifs et les subventions versées aux associations sportives, ainsi que les dépenses des services locaux gérant le sport. Environ 70% sont des dépenses de fonctionnement, et 30% des dépenses d'investissement. [2]

Ces estimations restent cependant fragiles : elles sont basées sur l'actualisation de données relativement anciennes. Le financement public du sport a depuis évolué ; la place des groupements de communes qui s'est considérablement développée est notamment imprécise (une nouvelle étude est actuellement engagée pour préciser ces dépenses des collectivités locales).

La contribution de l'Etat en faveur du sport, environ trois fois inférieure à celle des communes, s'élève à 2,8 milliards d'euros ; elle est répartie essentiellement entre le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère des Sports.

Le ministère de L'Education Nationale consacre près de 2,1 milliards d'euros, principalement pour l'éducation physique et sportive en milieu scolaire et universitaire, ce qui constitue 75% de la dépense de l'Etat en faveur du sport.

La dépense du Ministère des Sports, qui représente 20% de cette participation de l'Etat pour le sport, inclut le budget de l'administration centrale et des services déconcentrés (320 millions d'euros), ainsi que le Fonds national pour le développement du sport (FNDS) dont le montant s'élève en 2001 à 183 millions d'euros.

Tableau 4 : Les dépenses publiques

en milliards d'euros

Dépense effectuée par :	1999	2000	2001
L'ETAT	2,63	2,75	2,83
dont Ministère chargé de l'éduc. nat.	1,97	2,03	2,08
dont Ministère des sports	0,44	0,47	0,50
dont autres ministères	0,05	0,05	0,05
LES COLLECTIVITES LOCALES	7,24	7,60	7,82
dont communes	6,56	6,88	7,01
dont départements	0,47	0,50	0,52
dont régions	0,19	0,20	0,27

Source : estimation comptes du sport

La balance commerciale pour les biens sportifs reste fragile

Les importations et exportations de produits destinés au sport prennent de plus en plus d'ampleur. En 2001 le montant des exportations s'élève à près de 2 milliards d'euros, celui des importations à 2,5 milliards d'euros (tableau 5).

Les bateaux à voile et les articles de ski représentent les principaux atouts français en matière de matériel de sport. Ils sont exportés aux Etats-Unis, ainsi qu'au Japon et en Italie (skis), et au Royaume-Uni (bateaux). La valeur des exportations de bateaux à voile est supérieure à 420 millions d'euros, celle de skis alpins atteint presque 200 millions.

Nos plus grandes importations restent le matériel pour le cyclisme, les articles divers pour l'entretien physique, ainsi que les vêtements et chaussures de sport. Elles viennent principalement d'Asie (Chine et Thaï lande), ainsi que d'Italie et d'Espagne. L'augmentation de ces importations contribue à rendre la balance commerciale légèrement plus déficitaire en 2001 qu'en 2000 ; le taux de couverture, rapport entre les exportations et les importations, est de 0,79 en 2001 (contre 0,82 en 2000).

Tableau 5 : Les échanges extérieurs

En millions d'euros courants	IMPORTS 1999	EXPORTS 1999	IMPORTS 2000	EXPORTS 2000	IMPORTS 2001	EXPORTS 2001	Taux de cou- verture 2001
total articles retenus dans la balance SPORT	1 919,3	1 571,7	2 225,7	1 833,8	2 497,3	1 972,6	0,79
dont :							
bateaux à voile, de plaisance	33,2	142,9	31,3	178,8	53,6	244,5	4,6
skis alpins, y compris monoskis	29,7	167,7	39,1	190,7	49,9	196,6	3,9
bateaux à voile, longueur > 7,5 m	20,7	125,4	18,5	170,7	26,6	180,8	6,8
autres articles & matériel de sport	121,7	124,7	145,9	145,0	145,7	138,8	1,0
bateaux à moteur	98,4	70,5	118,6	93,9	235,8	125,0	0,5
fixations pour skis de neige	15,1	100,0	17,0	92,9	17,2	98,4	5,7
chaussures de ski	72,1	82,0	79,1	78,8	74,8	77,8	1,0
avions et autres véhicules aériens	-	-	8,6	73,5	10,8	72,7	6,7
bicyclettes	140,8	69,0	141,3	76,3	135,8	69,0	0,5
parties et accessoires de bicyclettes	112,5	57,3	111,3	60,1	96,4	63,7	0,7
chaussures de sport	179,0	51,5	242,4	49,0	275,7	51,4	0,2
bateaux à moteur autres	70,6	22,7	109,1	37,5	114,2	44,7	0,4
maillots de bain femmes	-	-	62,0	35,6	77,4	44,1	0,6
patins à roulettes	59,8	34,9	76,7	28,2	67,6	37,3	0,6

Source : direction des douanes - Banque BEATRICE

Les entreprises ont dépensé près de 2 milliards d'euros en faveur du sport en 2001

Les dépenses des médias pour les retransmissions d'événements sportifs sont estimées à 690 millions d'euros pour 2001, selon les données des comptes de l'audiovisuel. Elles sont essentiellement dévolues au football, et en plus faible part au rugby, les deux familles de sport constituant la classe des activités physiques et sportives « professionnelles » de la NAPS. Les droits TV relatifs au football représentent un peu plus de la moitié des ressources des clubs professionnels.

Le sponsoring sportif ne semble pas touché par le ralentissement économique de ces dernières années : la dépense des entreprises françaises est évaluée à 1,3 milliard d'euros en 2001, connaissant ainsi une augmentation de près de 20% par rapport à l'année précédente ; cette hausse est supérieure à celle du marché mondial du sponsoring, s'élevant à environ 10% par an.

Encadré 2 : Les travaux sur le compte du sport

Les premières données suivant les classes de la NAPS sont désormais établies, et fournissent les premiers éléments des tableaux des comptes du sport proprement dits. Les travaux menés par le ministère se poursuivent pour obtenir, à terme, l'ensemble des flux démographiques et financiers par classe de la NAPS, afin de fournir une image synthétique du domaine du sport, et de permettre d'évaluer le poids de chaque grande famille de sports.

Plusieurs thèmes sont dans ce but étudiés par le groupe de travail spécifique sur le compte du sport. Une étude sur le budget des associations sportives est notamment l'un des objectifs du ministère en 2003, ainsi qu'une étude sur les dépenses des communes.

Les familles d'activités dans les classes de la NAPS

Libellé des 9 classes de la NAPS	Familles d'activités physiques et sportives correspondantes
De Loisirs équipées autonomes (LEA)	escalade-montagne-spéléologie, bowling & quilles, musculation, roller-skate, pêche
Socio ludiques (SOL)	marche sportive, boules et billard, tennis de table, badminton-squash, danse, jeux de l'esprit
A Haut degré d'organisation (HDO)	judo et divers, autres arts martiaux, sports aériens, escrime, tir
Individuelles instrumentées (INI)	sports de glace, glisse sur eau, aviron-canoë, golf
D'équipage (DEQ)	équitation, voile & planche
Individuelles de masse (IDM)	natation-baignade, vélo, athlétisme/footing, gymnastique & yoga, sports de neige
Mécaniques (MEC)	sports mécaniques
Semi-professionnelles (SPR)	basket ball, volley ball, handball & divers, tennis, sports de combat
Professionnelles (PRO)	football, rugby

Source : INSEE / Ministère des sports

Tableau 6 : le poids des différentes classes de la NAPS dans les licences sportives

Fédérations unisport	Total licences et ATP 2001 (en milliers)	Part dans les fédérations unisport
APS professionnelles	2 422	25,0%
APS semi-professionnelles	2 030	21,0%
APS à haut degré d'organisation	1 377	14,2%
APS individuelles de masse	1 207	12,5%
APS socio ludiques	1 150	11,9%
APS d'équipage	675	7,0%
APS individuelles instrumentées	554	5,7%
APS de loisirs équipées autonomes	171	1,8%
APS mécaniques	97	1,0%
TOTAL fédérations unisport	9 682	100,0%

Source : mission statistique - recensement des licences

Les activités physiques et sportives « professionnelles » regroupent 1/4 des licenciés

Le poids des activités physiques et sportives (APS) se mesure aussi à travers la pratique licenciée : la classe des APS « professionnelles » est non seulement celle qui a la plus grande importance dans les dépenses des entreprises (droits tv et sponsoring), mais elle est aussi majoritaire en termes de licenciés : elle rassemble un quart des licences délivrées par les fédérations unisport (tableau 6). Les APS « semi-professionnelles » arrivent en deuxième position avec un peu plus d'un licencié sur cinq.

Cette répartition est cependant différente de celle de la pratique sportive dans son ensemble : ce sont les classes des APS « individuelles de masse » et « socio-ludiques » qui comptent le plus grand nombre de pratiquants encadrés ou non (principalement avec les familles de sport du vélo, de la natation et de la marche randonnée) [3].

➤ Estelle Liverneaux
Mission statistique

Pour en savoir plus

➤ [1] « Une nomenclature pour les activités physiques et sportives : 335 disciplines, 34 familles, 9 classes », *STAT-info* n° 02-02, Ministère de la Jeunesse et des Sports, mars 2002.

➤ [2] « Le financement du sport » - tome 1, CEMIS-CRAPS, étude réalisée avec le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Sports, éditions PUS, octobre 2002.

➤ [3] « Les pratiques sportives en France », résultats de l'enquête MJS/INSEP 2000, éditions INSEP, septembre 2002.

STAT-Info est le bulletin de la Mission statistique du ministère des Sports.

Directeur de publication : Philippe Forstmann, Directeur du personnel et de l'administration

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier, Chef de la Mission Statistique - **Maquette** : Myriam Claval

Site internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr

Adresse administrative : 78 rue Olivier de Serres - 75739 PARIS CEDEX 15

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr - **Tél.** : 01 40 45 92 96